

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

L'université de Rouen Normandie s'est engagée dans la création d'une **cellule de veille et d'écoute** et dans la réalisation d'un **guide "Lutter contre le harcèlement sexuel à l'URN"**, destiné à toutes et tous, étudiant·e·s et personnels.

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?

Que faire quand on est victime ou témoin de harcèlement sexuel ?

À qui peut-on s'adresser ?

Les réponses à ces questions sont dans ce guide car l'Enseignement Supérieur et la Recherche ne sont pas à l'abri du harcèlement sexuel et l'Université de Rouen Normandie a le devoir :

- d'informer les étudiant.e.s et les personnels de ce qu'est le harcèlement sexuel
- de prévenir le harcèlement sexuel par la formation et la sensibilisation
- de recevoir et d'accompagner les personnes victimes ou témoins
- de faire cesser les agissements prohibés
- de sanctionner les auteurs de tels faits

Documents utiles

[Guide "Lutter contre le harcèlement sexuel à l'université de Rouen Normandie"](#)

[Charte de déontologie de l'université Rouen Normandie contre le harcèlement sexuel](#)

Présentation du dispositif en vidéo

Conférence animée par :

- Danièle Carricaburu, Vice-présidente Conseil d'administration, chargée de mission "Lutte contre les discriminations"
- Judith Fisher, Médecin directeur du service universitaire de médecine préventive et de promotion de santé
- Philippe Maréchal, Médecin du travail

Publié le : 2020-10-23 15:13:57